

LES PRÉ-REQUIS D'UNE COUR ÉCOPOLITAINE



LES OBJECTIFS DE LA MAIRIE :

LIMITATION DES EFFETS
DE LA CHALEURS

PLACE DE L'ENFANT
DANS LA NATURE

USAGES ÉGALITAIRES
DE LA COUR DE RÉCRÉATION

① **UN LIEU PARTAGÉ** = ENFANTS / ENSEIGNANTS / ANIMATEURS / TECHNICIENS MUNICIPAUX → TOUS USAGERS, CO-CONCEPTEURS

②

LIMITATION DES EFFETS DE CHALEUR

=

SEULEMENT
AVEC DES

DISPOSITIFS NATURELS

=

PAS DE PRÉAU
PAS D'INTERVENTION
SUR LE BATIMENT



QUELS DISPOSITIFS DE
RAFRAICHISSEMENT ?

③

DES SOLS NATURELS

=

DES SOLS
«SALISSANTS»

QUI SALISSENT LES VÊTEMENTS
QUI RAMÈNENT PLUS DE «SALISSURES»
DANS LA CLASSE



QUELS SOLS NATURELS
ET PERMÉABLES ?

④

PLUS DE BIODIVERSITÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE

=

PLUS DE NATURE

= RENATURER LA COUR PAR VÉGÉTALISATION
ET DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS
=> COHABITER AVEC LA NATURE QUI PEUT
AVOIR SES ESPACES RÉSERVÉS



QUELS USAGES
DE LA NATURE?

⑤

DIFFÉRENTES ACTIVITÉS POUR TOUS

=

DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

POUR TOUS, À DIFFÉRENTS MOMENTS
= ESCALADER, SAUTER, EXPLORER, DESSINER,
ÊTRE AU CALME, INVENTER DES HISTOIRES,...



QUELLES ACTIVITÉS ?
DANS QUEL ESPACE ?

⑥

JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE RÉCRÉATION PÉDAGOGIE, NATURE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN

=

RECONSIDÉRER LES
USAGES ACTUELS

QUESTIONNER LES HABITUDES

=

PENSER ET AMÉNAGER
LE VIVRE-ENSEMBLE



QUELLES ADAPTATIONS
DE FONCTIONNEMENT ?